Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique **ARRONDISSEMENT** NANTES **CANTON** SAINT-HERBLAIN II	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL 31 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi trente-et-un mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-et-un mars deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
Mme Françoise NOBLET	donne procuration à	Mme Colette VINET-PINSON
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Florent THOMAS
M. Damien LE ROUX	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

28. Echange musical franco-allemand - Subvention exceptionnelle à l'association Atlantic Recorder Orchestra

Madame CHABIRAND rapporte :

Depuis 3 ans, l'association Atlantic Recorder Orchestra (ARO), dont le siège social est basé à Orvault, promeut la vaste famille des flûtes à bec et la pratique orchestrale de l'instrument. Avec 52 musicien·nes, ARO est le plus grand orchestre de flûtes à bec de France. Cet orchestre se veut intergénérationnel, réunissant des flûtistes de 15 à 80 ans.

L'association compte 96 adhérent·es, donne 4 concerts par an dont le dernier lors de l'édition 2025 de la Folle Journée de Nantes. L'orchestre répète un weekend par mois à l'école des musiques. Frédéric Jubault, flûtiste à bec professionnel et professeur à Origami, dirige l'orchestre.

L'association sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € pour aider à financer un déplacement de l'orchestre à Berlin où il rencontrera le Blockflöten Orchester Berlin (BOB) pour un échange musical inédit du 6 au 13 juillet 2025. Trois concerts sont prévus pour célébrer l'amitié franco-allemande. La rencontre s'organisera autour de plusieurs temps de répétition en commun qui seront l'occasion de partager les savoirs de chacun des ensembles.

Ce déplacement est une réelle opportunité pour les flûtistes amateurs de l'association de vivre une expérience unique avec un orchestre de réputation internationale, par son excellence et sa rigueur, dirigé par Irmhild Beutler et Sylvia Corinna Rosin. Les objectifs sont de créer la rencontre entre des membres issus de catégories socio-professionnelles très diverses, réunis autour d'un seul et même langage, la musique, et d'échanger leur savoir en jouant des pièces spécialement composées pour cet événement.

Le budget prévisionnel de ce déplacement intègre principalement des frais de transport, d'hébergement et de restauration pour un montant de 69 000 €, ainsi que frais de visites culturelles pour un montant de 3 500 €. La participation de la Ville sollicitée correspond à 4,35% du budget global. Pour compléter ce financement, l'association s'appuie sur du mécénat, une cagnotte participative, des subventions extérieures pour réduire les coûts de participation des adhérent·es en fonction des capacités de chacun·e.

Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 2 000 €.

Les crédits seront prélevés sur le compte CULTUREL 30.65748.

DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE VERSER** une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € au profit de l'association Atlantic Recorder Orchestra dans le cadre de sa rencontre avec le Blockföten Orchester Berlin à Berlin

Extrait certifié conforme
Orvault, le 1er avril 2025

Le secrétaire de séance

MAIRIE D'ORVAULT 44700

Jean-Sébastien GUITTON
Maire d'Orvault

Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire
Par télétransmission en Préfecture le : 01 AVR. 2025
Et par publication le : 01 AVR. 2025